

BUREAU NATIONAL CFDT UNE POSITION QUI SERAIT PLUS CONVAINCANTE SI...

Vendredi 20 février, la CFDT tenait une conférence de presse. C'était au lendemain des travaux de son dernier bureau national qui avait débattu de la campagne pour la création d'emploi, de la question de l'immigration, de la question des jeunes aussi : cette conférence de presse suivait de peu l'affaire du Palace, et de cette émission télévisée (Antenne 2 et Europe 1) sur les jeunes, interrompue par ses organisateurs sous prétexte que la CGT, non invitée à l'émission (ce qui constituait une véritable censure), y prenait fermement son droit à la parole par l'intervention décidée de ses jeunes militants présents.

Sur ce point, la CFDT maintenait le point de vue tout à fait négatif exprimé sur le coup par Edmond Maire, parlant d'« action de commando » d'« hégémonie » de la CGT et dénonçait donc son intervention légitime, plutôt que de dénoncer l'inacceptable censure frappant à cette occasion, la principale organisation syndicale de ce pays. Il y aurait eu pourtant là, une bonne occasion pour les dirigeants de la CFDT, qu'ils se situent clairement du côté du droit, de la défense du droit d'expression des travailleurs et de leurs organisations, contre la censure du pouvoir. Ils ne l'ont pas saisie ! L'affirmation que la CFDT « critique la main mise du pouvoir sur l'information », « est favorable à ce que l'émission ait lieu dans les meilleures conditions » n'y suffit pas en tout cas.

Concernant l'emploi,

après qu'Edmond Maire ait fait état de la progression de la CFDT aux élections professionnelles dans la SNCF et l'Education nationale, Albert Mercier fit le point de la campagne cédétiste et des initiatives envisagées, point complété en réponse aux questions des journalistes par d'autres responsables, J. Chérèque, M. Rolant...

— journée d'action prochainement en Alsace

— actions sur la mixité des emplois, dans la semaine précédant le 8 mars, journée internationale des travailleuses

— propositions concernant l'emploi des jeunes

— dimension européenne : un manifeste, qui sera prêt pour le mois d'avril est en cours de réalisation au niveau du la CES ; est prévue début juin une manifestation à Bruxelles regroupant les bureaux nationaux de confédérations affiliées, soit plus de 1000 responsables

syndicaux ; par ailleurs, l'idée d'un arrêt de travail européen pour la réduction du temps de travail progresse...

— des résultats positifs ont été obtenus, souvent par l'action commune avec d'autres syndicats, par exemple dans la production thermique d'EDF (des centaines d'emplois), dans les hôpitaux publics

Enfin, fut commentée la « déclaration du bureau national sur l'immigration », qui constitue d'abord un « appel solennel aux militants et organisations de la CFDT » pour qu'ils se mobilisent sur un problème grave et urgent sur lequel la CFDT se sent « investie d'une nouvelle et grave responsabilité » compte tenu de la politique actuelle du PCF qui « rend les immigrés plus vulnérables à l'action gouvernementale ». En effet, expliquent les dirigeants cédétistes, la CGT n'a pas (pas encore tout du moins) annoncé une politique du type du PCF et ce n'est pas elle qui mène cette politique, mais elle n'est pas en mesure de la critiquer.

La politique du PCF à l'égard de l'immigration dans les municipalités qu'il gère ou concernant les problèmes de l'emploi est en effet dangereuse : elle alimente les divisions français-immigrés de

la classe ouvrière, alors que l'ampleur des attaques patronales menées contre elle (dans l'automobile en particulier) rend l'unité français-immigrés d'autant plus impérieuse pour y faire face.

« Il n'est pas possible, précise la CFDT, que se renouvellent sans riposte, de nouveaux actes comme ceux que le PCF vient de commettre contre les immigrés. La CFDT, en liaison avec tous ceux qui entendent s'y opposer, demande à ses organisations d'empêcher que ces actes se reproduisent ».

On ne peut en effet, laisser de tels actes, une telle politique sans riposte, à condition de bien avoir en vue les intérêts de l'ensemble de la classe ouvrière, son unité français-immigrés, et de ne pas perdre de vue la cible principale qui est la politique anti-ouvrière (raciste et anti-immigrée en particulier) du patronat et du gouvernement.

La position de la CFDT gagnerait en cohérence, en poids, sa fermeté serait plus convaincante, si elle partait bien d'un tel point de vue face à tous les aspects de la politique patronale et gouvernementale : l'affaire du Palace n'y contribue pas !

G.C.

TRAVAIL AU NOIR QUAND STOLERU

S'EN MELE

ÇA SENT MAUVAIS

Un rapport sur le « travail illégal » sera prochainement examiné par le Conseil économique et social. Ce projet dissimule derrière les intentions louables, un dispositif législatif particulièrement néfaste pour les travailleurs, s'il s'accomplissait.

Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, part du constat de l'existence du travail au noir, il se propose tout bonnement de le légaliser. Ainsi un travailleur aurait la possibilité, après avoir effectué ses 40 heures hebdomadaires, d'en faire encore 8 de plus à condition qu'il s'acquitte de ses charges sociales et fiscales par l'achat d'un timbre. Bénignité législative ? Non, sont remis ainsi en cause la législation sur la durée hebdomadaire du travail, sur les heures supplémentaires. Cela nie le fait que de nombreux travailleurs, connaissant des situa-

tions pécuniaires douloureuses, sont obligés de faire un autre travail pour joindre les deux bouts, et pourquoi donc le gouvernement se priverait de les rançonner ? Pousse les travailleurs à chercher d'autres emplois au lieu de satisfaire leurs revendications salariales. Marque une étape encore dans la remise en cause des droits acquis des travailleurs, après l'intérim légalisé, les jeunes travailleurs précaires par l'apprentissage et les pactes nationaux pour l'emploi, les préretraites, ni chômeurs, ni travailleurs. Enfin ce rapport propose de surveiller étroitement les ateliers clandestins, mesure qui peut mettre un terme à l'exploitation féroce de certains de leurs employés, mais qui sera un biais, surtout, pour expulser de nos frontières tous les travailleurs immigrés démunis de papiers.

N.V.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

2 morts

aux chantiers de la Ciotat

Vendredi 6 février, à 14h15, le feu s'est déclaré dans une cuve du pétrolier « Fina Britania ». Deux travailleurs, Martinez et Pourchier, sont morts asphyxiés, d'autres ont été blessés, dont deux grièvement. L'addition aurait pu être plus lourde quand on pense que ce jour-là, la plupart de ceux qui faisaient « normale » étaient en grève, et qu'une trentaine d'ouvriers de Gardella s'approprièrent à descendre au fond quand l'incendie s'est déclaré !

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, que les deux morts ont été sortis de la cuve, ainsi que les deux autres ouvriers gravement blessés.

En effet, pour activer les travaux et livrer le navire dans les délais, les brèches prévues (notamment pour l'évacuation et le sauvetage du personnel) avaient été fermées !... alors que des ouvriers étaient occupés à « souder les chancres » dans les cuves.

Il a fallu qu'un travailleur prenne des risques et découpe sous la cuve, une brèche pour les sortir. (La seule issue, jusque là, de 80cm de diamètre, se trouvant 28 mètres plus haut, et l'échelle pour y accéder recouverte de mazout).

A fond de cale, dans cette citerne, pas nettoyée, recouverte d'une épaisse couche de résidus de mazout, avec pour toutes sécurités trois petits extincteurs, lorsque le feu s'est déclaré, les travailleurs ont été pris comme des rats.

Aucun moyen de lutte contre l'incendie n'était en place, et il y avait seulement deux pompiers pour assurer la sécurité sur le navire, tout cela par mesure d'économie.

Jama a définitivement quitté Chausson

Jama, ouvrier marocain, travaillait depuis 18 ans chez Chausson, à Gennevilliers. Victime d'un malaise, il avait dû être mis en arrêt maladie. Le 14 février, sous la pression de la direction, il avait dû reprendre le travail. Il est mort le lendemain.

RENAULT StOUEN USINE PLACÉE « SOUS SURVEILLANCE » PAR LES TRAVAILLEURS

Samedi 21 février, à Saint Ouen, 15h : une banderolle est tendue au dessus de l'entrée de l'usine Renault, elle invite à entrer dans l'usine : le syndicat CGT y organise une journée porte ouverte.

Dans l'usine, musique et boissons pour accueillir les travailleurs venus soutenir, en famille pour beaucoup, avec les enfants. On visite les ateliers : des presses imposantes sont alignées. Renault St Ouen, 615 travailleurs, c'est la fabrication de 20 % des outils de presse (matrices et poinçons) qui permettent ensuite la fabrication des pièces de carrosseries. Patrick Darré, jeune délégué CGT, prend la parole, explique le sens de la lutte menée à St Ouen. Le Bescond ensuite, pour la FTM CGT, et qui lie la journée porte ouverte à la journée CGT du 27.

Après les interventions, nous allons demander à Patrick Darré son point de vue. De 800 en 1975, les effectifs de l'usine sont passés à 615. Et la direction veut transférer 100 000 heures de travail soit 1/5 ème de la production, en Espagne. L'inquiétude pour l'emploi est donc justifiée. Les travailleurs sont jeunes à Renault St Ouen : environ 400 d'entre eux ont moins de 35 ans. La direction a mis sur pied des préretraites, mais leur nombre est limité, (40). Il y a deux ans, elle a aussi essayé de li-

cier pour cause de maladie, mais il y a eu riposte, et elle a échoué. Par ailleurs, la CGT lutte pour l'embauche de la quarantaine de travailleurs intérimaires, dont une dizaine ont plus de 2 ans d'ancienneté.

Patrick Darré nous explique qu'il n'y a pas occupation : l'usine tourne normalement. Mais elle est « sous surveillance », c'est-à-dire que depuis le 27 janvier, jour et nuit, les travailleurs avec leur syndicat CGT veillent à

ce que les outils de carrosserie ne sortent pas de l'usine. Le moral est bon, même si la fatigue se fait un peu sentir, les travailleurs de l'usine sont « dans le coup », le rapport de force est favorable. A St ouen, la CGT fait 71 % des voix, 80 % aux dernières élections au CE.

Il y a une bonne coordination du groupe, au niveau national, et une coordination mondiale essaye de se mettre en place. Dans l'immédiat, il s'agit de préparer

la journée du 27. Le syndicat de St Ouen y participera activement bien sûr, mais les formes n'en ont pas encore été fixées. Ce sera fait bientôt...

Avant de partir, nous n'oublions pas, bien sûr, de signer le livre d'or du syndicat : nous y réaffirmons le soutien de notre parti à la lutte des travailleurs de l'automobile, ceux de St Ouen en particulier, contre les licenciements, pour l'emploi.

Correspondant

